

Le budget prévisionnel pour l'année 2025

→ Le budget principal de l'année.

Il s'équilibre à 1 078 365,66 € pour **le fonctionnement** et à 295 195,67 € pour **l'investissement**.
Grace au résultat des comptes de 2024 nous avons pu dégager un excédent de fonctionnement de 276 961,90 € et réduire le déficit récurrent d'investissement à hauteur de 87 204, 51 €. Sachant qu'un déficit annuel d'investissement de 50 000€ subsistera jusqu'en 2039, dû au remboursement de l'annuité d'emprunt pour la réalisation de la nouvelle école en 2019.

→ Le budget de la commune est donc équilibré en cette fin de mandat, les finances sont saines et saines. Pourtant nous avons pu réaliser plusieurs investissements importants (city stade, nouvelle mairie) sans aucun emprunt afin de préserver notre capacité d'autofinancement.

→ Un budget 2025 pour quelles actions ?

Après avoir mis l'accent en 2024 sur la plus importante dépense d'investissement de notre mandat, à savoir l'installation de la nouvelle mairie, le budget 2025 prévoit de nombreuses dépenses d'investissements mais de plus faibles ampleurs budgétaires.

Ainsi, on continuera l'entretien des bâtiments pour maintenir le parc immobilier dans le meilleur état possible.

Enfin, on recherche aussi activement des projets très subventionnés afin de permettre de développer notre village à moindre frais.

L'investissement

→ Pour l'investissement nous avons prévu diverses actions :

- démarrer la rénovation d'appartements en commençant par le 1^{er} étage du bâtiment de la mairie (appartement nord-est) mais aussi en prévoyant une provision budgétaire pour la rénovation d'autres appartements (ancienne mairie, Patronage...) qui s'étalera jusqu'en 2026,
- lancer une étude détaillée d'un projet d'installation photovoltaïque ambitieuse et provisionner en 2025 pour une réalisation possible en 2026,
- divers travaux concernant la Défense contre les incendies (DECI), avec notamment la réfection du puits près de l'usine OXYANE dans la zone d'activité du Grand Camp,
- divers travaux de réparation à la salle des fêtes, d'isolation à la salle des jeunes et quelques frais pour une modification PLU afin d'anticiper de nouvelles possibilités autour du château et du domaine de LADAPT,
- le changement du matériel informatique du secrétariat de mairie et de la bibliothèque...

Le fonctionnement

→ Pour le fonctionnement, il y a les dépenses habituelles que constituent les charges générales et les charges de personnel, mais aussi des travaux envisagés tels que :

- la réalisation de l'éclairage d'un terrain de tennis et la rénovation de celui du stade de foot,
- la poursuite de la rénovation pluriannuelle de l'éclairage public par LEDs,
- les travaux concernant le réseau d'eaux pluviales à Bovinel et à Fay,
- la réfection de l'électricité et du gaz du bâtiment de la chasse,
- la modification du carrefour en bas du village afin notamment de réduire la vitesse. Un test sera fait durant plusieurs mois au niveau du croisement de la route du Bugey et de la route de Savoie (en bas de l'église). Les priorités seraient modifiées afin de permettre aux véhicules venant de Virignin d'avoir la priorité.